



LE PHARMACIEN D'OFFICINE

les dichés

"Un grand avantage de travailler en officine est de gagner un bon salaire tout en travaillant peu."

FAUX. Le pharmacien d'officine, qu'il soit adjoint ou titulaire, a des horaires de travail volumineux pour couvrir les heures d'ouverture. De plus, 70% des ventes en pharmacies correspondent aux médicaments remboursés, dont le prix est fixé par l'Etat.

"Le pharmacien d'officine peut avoir une activité d'enseignement."

VRAI. Le pharmacien d'officine peut avoir une activité d'enseignement au centre de formation d'apprentis, mais il peut aussi être maître de stage en accueillant des étudiants dans sa pharmacie, ou même être intervenant à l'Université.

"L'officine est un commerce, comparable à n'importe quel autre commerce." #épiciers

FAUX. L'officine est un commerce qui se distingue des autres par son cadre légal : il est régi par le Code du Commerce mais aussi par le Code de déontologie, le Code de la Santé Publique et le Code du Travail. Comme on le dit souvent, nous sommes le dernier maillon avant l'erreur médicamenteuse ! De plus, toute la partie conseil en parapharmacie ou pour les médicaments accessibles sans ordonnance est essentielle, elle fera de vous le meilleur des pharmaciens aux yeux des patients.



"En cas de mésusage d'un médicament lié à une erreur de prescription, la responsabilité revient à 80% au médecin et à 20% au pharmacien."

FAUX. Dans un cas comme celui-ci, la responsabilité revient à 50% au médecin pour l'erreur de prescription et à 50% au pharmacien pour n'avoir pas relevé cette erreur. Le pharmacien constitue le dernier filtre qui pourrait empêcher les erreurs médicales.

"Le pharmacien d'officine est accessible en permanence, il est souvent sollicité en première intention."

VRAI. Son rôle de conseil est primordial, c'est pourquoi les enseignements sont orientés vers les pathologies. Le pharmacien doit être capable d'identifier les urgences, les situations qui nécessitent un avis médical ou, dans le cas contraire, proposer un traitement adapté. Le pharmacien est le professionnel de santé le plus accessible pour les patients. La confiance entre le pharmacien et le patient est essentielle.

"L'activité officinale varie selon la situation géographique de l'officine."

VRAI. En zone rurale, le pharmacien est davantage sollicité pour les médicaments à usage vétérinaire qu'en ville par exemple. De même, la proximité avec les patients est plus importante que dans une officine de ville où les gens sont souvent de passage. En bord de mer, l'activité estivale est bien plus importante que l'activité hivernale, etc.

"L'activité du pharmacien adjoint se résume au comptoir, il n'a pas de missions administratives."

FAUX. Selon l'officine, le titulaire sera plus ou moins présent et doit savoir effectuer toutes les tâches administratives afin de seconder le titulaire en cas d'absence. Il aura donc plus ou moins de responsabilités : passer les commandes, manager l'équipe, etc.



RACONTEZ-NOUS LE PIRE

cliché

QUE VOUS AYEZ ENTENDU !

"Mais c'est pas les médecins, les spécialistes des médicaments, plutôt ?"



Des heures de pharmaco et de chimie théra pour en arriver là ???

"Les pharmaciens sont des épiciers, le classique le plus faux du monde !"



No comment sur celui-là...

"Selons certains patients, on délivre de faux médicaments en donnant des génériques..."



Ah mince, on est grillé.e.s ?!

